

s'ils y ont été fidèles, et nul plus que le grand évêque Plessis, qui, même après que Rome crut devoir se départir de la première réserve, fit en sorte que, tout en respectant les décisions du Saint-Siège, rien dans l'exercice et les attributions de sa nouvelle dignité ne pût donner ombrage à la cour de Saint-James ni attirer sur celle de Rome l'ombre d'un reproche.

Avec le plan tracé par Rome devant les yeux, Monseigneur Plessis revient, à diverses reprises, sur la division de son territoire, division toujours désirable et même urgente.

Le 20 février 1806, écrivant au cardinal di Pietro, Préfet de la Propagande, il déclare que, bien que les dix-neuf vingtièmes des habitants du Canada soient catholiques, il est impossible d'y ériger une métropole jusqu'à ce que la cour de Rome soit en état de traiter cette question directement avec celle d'Angleterre. A défaut de quoi, il voudrait essayer le moyen proposé par le cardinal Gerdil, c'est-à-dire, faire nommer trois coadjuteurs au lieu d'un, faisant résider le seul ayant droit à la succession dans le district de Montréal, le deuxième dans le Haut-Canada et le troisième dans les Provinces du Golfe Saint-Laurent. Le premier choix devait être pour le Haut-Canada. Du côté de la Nouvelle-Écosse, il y a plus de difficultés à cause des intrigues du clergé protestant. Monseigneur Panet, son coadjuteur, se proposant de quitter sa cure pour aller résider à Montréal, l'Évêque de Québec prie le Saint-Siège de lui procurer une pension égale à la moitié du revenu de sa paroisse(8).

Dans la correspondance qui suit, bien souvent retardée de plusieurs années à la fois par suite de la captivité de Pie VII (9), on revient périodiquement sur le procédé à suivre pour multiplier les évêques suffragants et répondre ainsi aux nécessités d'un diocèse quasi illimité, sans heurter les susceptibilités du gouvernement britannique.

Quand, le 16 avril, 1816, le cardinal Litta annonça à l'Évêque de Québec le premier démembrement de son diocèse par la création du vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse et la promotion à l'épiscopat de Monseigneur Edmond Burke sous le titre

(8) La Rivière-Ouelle.

(9) Une lettre du card. Litta, préfet de la Propagande, à Mgr Plessis, en date du 12 septembre 1809, n'est même pas parvenue à destination. On a dû en faire prendre copie aux archives de Rome.